

**Renouvellement de licence  
et examen des pratiques de tous les titulaires d'EDR  
à l'égard des exigences relatives  
à l'offre d'un petit service de base  
et d'options d'assemblage souples**

Observations initiales d'Union des consommateurs



13 juin 2016



6226 rue Saint-Hubert  
Montréal (Québec) H2S 2M2

Téléphone : 514 521-6820  
Sans frais : 1 888 521-6820  
Télécopieur : 514 521-0736

[info@uniondesconsommateurs.ca](mailto:info@uniondesconsommateurs.ca)  
[www.uniondesconsommateurs.ca](http://www.uniondesconsommateurs.ca)

## **Union des consommateurs, la force d'un réseau**

---

Union des consommateurs est un organisme à but non lucratif qui regroupe 12 groupes de défense des droits des consommateurs. La mission d'UC est de représenter et défendre les consommateurs, en prenant en compte de façon particulière les intérêts des ménages à revenu modeste. Les interventions d'UC s'articulent autour des valeurs chères à ses membres : la solidarité, l'équité et la justice sociale, ainsi que l'amélioration des conditions de vie des consommateurs aux plans économique, social, politique et environnemental.

La structure d'UC lui permet de maintenir une vision large des enjeux de consommation tout en développant une expertise pointue dans certains secteurs d'intervention, notamment par ses travaux de recherche sur les nouvelles problématiques auxquelles les consommateurs doivent faire face; ses actions, de portée nationale, sont alimentées et légitimées par le travail terrain et l'enracinement des associations membres dans leur communauté.

Union des consommateurs agit principalement sur la scène nationale, en représentant les intérêts des consommateurs auprès de diverses instances politiques ou réglementaires, sur la place publique ou encore par des recours collectifs. Parmi ses dossiers privilégiés de recherche, d'action et de représentation, mentionnons le budget familial et l'endettement, l'énergie, les questions liées à la téléphonie, la radiodiffusion, la télédistribution et l'inforoute, la santé, les produits et services financiers ainsi que les politiques sociales et fiscales.

## **Table des matières**

---

<b>Union des consommateurs, <i>la force d'un réseau</i> .....</b>	<b>2</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>4</b>
<b>Petit service de base : problèmes de conformité .....</b>	<b>4</b>
<b>Promotion : problèmes de conformité.....</b>	<b>6</b>
<b>Options d'assemblage souples.....</b>	<b>7</b>
<b>Participation au CPRST .....</b>	<b>8</b>
<b>Conclusion .....</b>	<b>9</b>
<b>Annexe: saisies d'écran sur le petit service de base .....</b>	<b>10</b>

## Introduction

---

1. Union des consommateurs a pris connaissance du lancement de la présente consultation ayant pour but de renouveler un ensemble de licences de radiodiffusion, tout en s'assurant de mettre en œuvre efficacement les exigences relatives au petit service de base et aux options d'assemblage souple.
2. UC voit d'un bon œil la démarche du Conseil d'assurer la conformité des fournisseurs de services concernant ces éléments phares des décisions issues de la consultation Parlons Télé. De nombreux consommateurs à travers le Canada ont demandé d'avoir accès à des services plus abordables et plus souples. Une implantation adéquate des obligations au sujet du petit service de base et la télévision à la carte devrait en pratique, répondre à certaines préoccupations exprimées par les consommateurs
3. Un tel exercice de vérification de la conformité est particulièrement bienvenu, dans le contexte où il nous semble que certains fournisseurs ont à ce point tiré l'élastique de leur côté que l'esprit de ces nouvelles obligations n'est pas toujours respecté. Nous souhaitons profiter des présentes consultations pour transmettre certaines de nos observations terrains et recommandations en vue d'assainir certaines pratiques du marché et d'assurer que les consommateurs soient réellement en mesure de bénéficier des avantages que le Conseil entendait, par l'imposition de ses nouvelles règles, leur accorder.
4. Bien que nous ne souhaitons pas comparaître à l'audience publique, nous souhaitons être considérés partie à l'instance et pourrions fournir d'autres observations à la lumière de certains éléments qui seront révélés au dossier public.

## Petit service de base : problèmes de conformité

---

5. Le Conseil a fixé le prix du service de télévision de base à 25 \$ par mois, un prix motivé par plusieurs raisons, notamment le tarif jadis plafonné du service de base et indexé à l'IPC<sup>1</sup>.
6. Le Conseil a aussi prévu une mesure de souplesse importante à l'exigence du petit service de base :  
  

*«...ne coûte pas plus de 25 \$ (équipement non compris) par mois»*
7. Cette mesure de souplesse, que nous avons dénoncée dès son annonce, a malheureusement, tel que nous le craignons, mené à des pratiques abusives de la part

---

<sup>1</sup> Décision 2015-96, par. 23 : Le Conseil note également qu'entre 1996 et 1999 (c.-à-d. avant que le tarif du service de base soit déréglementé), le tarif mensuel moyen du service facturé par les EDR desservant plus de 6 000 abonnés était entre 18 \$ et 19 \$. Selon la valeur actuelle du dollar, ceci équivaldrait aujourd'hui à un tarif se situant entre 25 \$ et 26 \$.

de certains fournisseurs. Bell affiche encore aujourd'hui qu'au prix du service de base s'ajoutent des frais additionnels liés à la location du boîtier décodeur, soit un montant additionnel exorbitant de 15 \$ par mois<sup>2</sup>. Si on additionne ces frais supplémentaires au tarif de base de 24,95 \$, on arrive à 39,95 \$, soit un prix supérieur au forfait de premier volet de Bell. En effet, un client pourra obtenir le service de premier volet pour 38,95 \$<sup>3</sup>, mais il pourra même (s'il est un nouveau client ou abonné à d'autres services) voir sa facture mensuelle réduite par exemple à 27,95 \$ pour trois mois, tout en obtenant, évidemment, un nombre supérieur de chaînes que ce qui lui serait offert dans le petit service de base.

8. L'application de telles réductions semble impossible pour le petit service de base, selon les mentions explicites qui apparaissent dans la documentation promotionnelle du site Web de Bell<sup>4</sup>. Dans tous les cas, le fait le petit service de base soit accessible à un prix supérieur à celui du service de premier volet<sup>5</sup> du fournisseur nous semble être une démonstration assez éloquente de l'absence de volonté du fournisseur de collaborer à l'atteinte des objectifs fixés par le Conseil, soit d'assurer l'accès à un service peu volumineux en termes de chaînes et peu coûteux.
9. Bell offre à ceux que rebuteraient ces frais mensuels déraisonnablement élevés pour la location du boîtier décodeur la possibilité de l'acheter, pour un montant forfaitaire tout aussi déraisonnable de 500 \$<sup>6</sup>, compte tenu qu'il s'agit d'un équipement qui ne peut être utilisé auprès d'autres fournisseurs, ce qui constitue à notre avis une barrière importante à la mobilité des abonnés.
10. Tous les fournisseurs dont nous avons examiné la documentation promotionnelle imposent des frais additionnels pour la location du boîtier décodeur à ceux qui s'abonneraient au petit service de base, quoique ces frais ne soient pas toujours aussi exorbitants que ceux de Bell<sup>7</sup>. Il s'agit pourtant de frais qui ne sont généralement pas imposés aux consommateurs qui s'abonnent à un autre forfait, le boîtier décodeur étant régulièrement inclus sans frais au prix mensuel de tous ou d'une partie des autres forfaits offerts<sup>8</sup>.

---

<sup>2</sup> Voir l'annexe.

<sup>3</sup> En effet, dans plusieurs circonstances, les frais pour la location du boîtier décodeur peuvent être réduits ou soustraits. Voir l'annexe.

<sup>4</sup> Tiré des petites écritures, à la note 2 des «Autres renseignements» en bas de page, au sujet des frais de location du boîtier-décodeur : «Location à 0 \$ basée sur des frais mensuels de 15 \$ moins un crédit mensuel de 15 \$.

Réservé aux nouveaux clients de Bell Télé avec un abonnement continu à trois services admissibles de Bell; voir [bell.ca/forfait](http://bell.ca/forfait). Le forfait télé Départ n'est pas un service Bell admissible. Location à 7 \$ basée sur des frais mensuels de 15 \$ moins un crédit mensuel de 8 \$. Réserve aux nouveaux clients de Bell Télé avec un abonnement continu à deux services admissibles de Bell incluant Télé et Internet; voir [bell.ca/forfait](http://bell.ca/forfait). Le forfait télé Départ n'est pas un service Bell admissible.» (Nos soulignés) <http://www.bell.ca/Tele-Fibe/Forfaits-programmation>

<sup>5</sup> Sauf si on achète le boîtier décodeur

<sup>6</sup> Voir l'annexe.

<sup>7</sup> Selon nos vérifications, Cogeco affiche des tarifs entre 7 et 15 \$ par mois, Vidéotron à 6,99 \$, TELUS à 7 \$ par mois, tous ces tarifs sont évidemment avant taxes.

<sup>8</sup> Une pratique courante aussi chez Vidéotron, mais pas chez Cogeco qui semble offrir la location du boîtier décodeur gratuitement (pour les premiers mois du forfait) pour l'ensemble des forfaits, à condition de jumeler le service avec d'autres. TELUS affiche que le boîtier décodeur est inclus avec tous ses forfaits, mais ajoute des frais pour sa location au petit service de base dans sa documentation en ligne.

11. Dans certaines régions, les consommateurs à revenu modeste peuvent toujours avoir accès, avec l'équipement approprié et sans se voir forcés de requérir les services d'un télédistributeur, à plusieurs stations de télé locale. Hélas, ceux qui n'ont pas cette chance sont clairement désavantagés par les tarifs qu'ils sont susceptibles de se faire imposer.
12. Il est à notre avis inacceptable que les fournisseurs contournent les obligations et les objectifs du petit service de base en s'assurant que ce service est plus onéreux que leur offre de premier volet. L'intention du Conseil était de permettre l'accès à un service peu coûteux aux consommateurs. Bien que pour un petit service de base, tous les tarifs imposés pour la location du boîtier décodeur sur le marché (habituellement entre 7 et 15\$ par mois) sont à notre avis trop chers, le Conseil devrait minimalement s'attaquer aux pratiques les plus arrogantes qui empêchent les clients de profiter de services plus économiques et plus souples.
13. En outre, Bell indiquait toujours dans sa documentation promotionnelle, lors de nos dernières vérifications, qu'il faut s'abonner à un service d'accès à Internet pour obtenir le petit service de base offert avec *Fibe*<sup>9</sup>. L'offre de ce service devrait être technologiquement neutre. Une telle exigence devrait par conséquent être interdite par le Conseil.

## Promotion : problèmes de conformité

---

14. La politique réglementaire de radiodiffusion 2015-96 exige explicitement que le petit service de base «*bénéficie d'une promotion équivalente au forfait du premier volet du distributeur pour que les consommateurs soient bien avertis de sa disponibilité, de son prix et de son contenu*». <sup>10</sup>
15. Lorsque nous nous sommes enquis auprès de nos groupes membres sur leurs préoccupations au sujet du petit service de base, plusieurs d'entre eux nous ont indiqué ne pas avoir entendu parler les consommateurs qu'ils desservent à ce sujet. L'un d'entre eux a candidement émis l'hypothèse que les consommateurs ne sont peut-être pas au courant qu'un tel service existe.
16. Il est en effet bien possible que les consommateurs ne soient pas au fait de cette offre des fournisseurs, et ce, pour plusieurs raisons.
17. Outre certaines sorties médiatiques qui dénonçaient le fait que Bell tenterait, semble-t-il, de parler le moins souvent possible du petit service de base et de le rendre le moins intéressant possible pour les consommateurs, en n'y appliquant, par exemple, aucun rabais<sup>11</sup>, nous avons également eu vent du fait que d'autres fournisseurs s'adonneraient à des pratiques comparables. Une intervenante d'une Acef membre nous a par exemple informé que le service à la clientèle de Vidéotron ne distinguait pas clairement son offre

---

<sup>9</sup> Voir l'annexe

<sup>10</sup> Décision 2015-96 par. 26.

<sup>11</sup> CBC News. Bell tells staff to downplay new \$25 basic TV package ordered by CRTC  
<http://www.cbc.ca/news/business/bell-skinny-tv-package-crtc-1.3465674>

de premier volet (c'est-à-dire le forfait « Sur mesure 5 » qui comprend 5 chaînes au choix pour 41,00 /mois \$) et l'offre de base à 25 \$, en plus d'utiliser des formulations qui favoriseraient l'offre de premier volet : «si vous voulez vraiment voir la télé, on vous offre gratuitement 5 chaînes avec notre forfait de base» (expression utilisée aussi pour parler du premier volet). Le fait d'offrir l'accès à des chaînes gratuites ou à des rabais serait sans doute louable si ces offres n'avaient pas pour effet d'entretenir la confusion sur l'existence et la disponibilité du service le plus économique qui soit offert.

18. Nous avons également remarqué, et ce, depuis le tout début du lancement du petit service de base, que presque tous les fournisseurs auprès desquels nous avons fait des vérifications affichent certes de l'information sur le petit forfait de base dans leurs documents promotionnels, mais que les renseignements sur ce service sont toujours affichés de manière moins proéminente que pour les autres services du fournisseur. La majorité affiche ce forfait en dessous des autres offres du fournisseur, il faut donc faire défiler la page pour avoir des renseignements à son sujet, dans un encadré souvent plus étroit que celui des autres forfaits<sup>12</sup>. Pour TELUS il faudra, pour s'informer du contenu de l'offre, cliquer d'abord sur un onglet à la droite de la page, affiché en caractères plus pâles que ceux des «forfaits sur mesure» sur lequel on veut, semble-t-il, mettre l'accent<sup>13</sup>.
19. De toute évidence, les fournisseurs n'entendent pas prendre volontairement les mesures nécessaires pour que le service de base « bénéficie d'une promotion équivalente au forfait du premier volet du distributeur » ou pour assurer « que les consommateurs soient bien avertis de sa disponibilité, de son prix et de son contenu ».
20. Pour toutes ces raisons, nous recommandons fortement au Conseil de s'assurer que les fournisseurs modifient leur documentation promotionnelle afin de s'assurer que la promotion du petit service de base soit aussi proéminente que les renseignements au sujet de leur offre de premier volet. Les efforts en vue d'une promotion équivalente devraient inclure des mesures qui assurent que l'offre à 25\$ est aussi facile et rapide à repérer dans la documentation que l'offre de premier volet, ou que toute autre offre du fournisseur, si possible, et éviter toute pratique qui tenterait de rendre l'offre à 25\$ moins attrayante.
21. Le Conseil devrait également s'assurer que tous les fournisseurs aient adéquatement formé leur personnel afin de s'assurer que le petit service à 25\$ ne soit pas présenté de manière désavantageuse par rapport aux autres forfaits du fournisseur, ou confondu avec leur offre de premier volet. De plus, si le fournisseur applique des rabais à tous ses forfaits, ces promotions devraient aussi être offertes pour le forfait à 25\$.

## Options d'assemblage souples

---

22. Concernant l'obligation d'offrir de petits forfaits de chaînes spécialisées et toutes les chaînes à la carte, il nous semble que les changements les plus notables au Québec

---

<sup>12</sup> C'est le cas au Québec sur le site de Bell, de Vidéotron et de Cogeco. Voir l'annexe.

<sup>13</sup> Exemple en annexe.

pourront être constatés à la deuxième date d'entrée en vigueur, prévue en décembre prochain.

23. Nous espérons sincèrement que le calendrier de la présente consultation, parce qu'elle ne porte que sur les obligations en vigueur, selon le paragraphe 11<sup>14</sup>, n'empêchera pas le Conseil d'examiner et d'intervenir de manière rapide et efficace en cas de pratiques abusives.
24. Pour l'instant, la pratique d'offrir toutes les chaînes à la carte n'est pas implantée. Les petits forfaits «sur mesure» peuvent comporter une sélection limitée de chaînes. De plus, le tarif de certaines chaînes à la carte, lorsque l'option est offerte, nous semble par moment exorbitant, par exemple ceux des chaînes sportives chez Bell, affichées à 17 \$ par mois<sup>15</sup>...Rappelons que le paragraphe 47 de la politique réglementaire de radiodiffusion 2015-96 parlait «*d'offrir à un tarif abordable tous les services facultatifs à la carte ou sous la forme de petits forfaits...*». (Nos soulignés).
25. Bien que le Conseil, lorsqu'il a imposé aux distributeurs d'offrir les chaînes à la carte, n'ait pas adopté de réglementation spécifique sur les prix, nous considérons que des tarifs exorbitants pour l'accès à certaines chaînes ne permettront pas à cette mesure de véritablement atteindre sa cible. Ces tarifs ne respectent pas non plus l'intention du Conseil. Si les pratiques du marché ne s'assainissent pas d'ici l'entrée en vigueur en décembre, nous espérons sincèrement que les réglementations relatives à la télé à la carte et les petits forfaits seront précisées à l'avantage des consommateurs.

## Participation au CPRST

---

26. Nous avons pris acte de la politique réglementaire de radiodiffusion et de télécommunication 2016-102 qui indique que les FSTV devront se conformer au Code pour les fournisseurs de services de télévision et devenir membres du CPRST d'ici le 1<sup>er</sup> septembre 2017.
27. Voilà maintenant plusieurs années que nous avons eu vent de cas de consommateurs qui n'arrivent pas à obtenir de compensations par le biais du CPRST pour des litiges concernant ou incluant des services de télévision. Aux dires du CPRST, il dispose depuis plusieurs années déjà de l'expertise et d'un système cohérent pour commencer à entendre des plaintes au sujet des services de télévision payante, et les changements à adopter à ses procédures et systèmes étaient considérés relativement simples<sup>16</sup>. Pourquoi alors attendre aussi longtemps avant d'offrir ce recours aux consommateurs?
28. À tout le moins, le Conseil pourrait veiller à obtenir un engagement des fournisseurs dans le cadre de la présente consultation en vue de devenir membre du CPRST avant le

---

<sup>14</sup> Ce qui exclut d'emblée la télévision à la carte

<sup>15</sup> C'est le cas pour TVA sport et RDS, mais la plupart des fournisseurs ont tendance à offrir un ensemble de chaînes sportives et Super Écran à prix forts, excédant facilement 10 \$ par mois.

<sup>16</sup> Déjà durant la consultation Parlons Télé de 2014, le CPRST mentionnait dans son allocution que les ajustements pour recevoir les plaintes en télédistribution et les plaintes sur un nouveau Code ne prendraient que quelques mois, 9 tout au plus.



1<sup>er</sup> septembre 2017, ce qui permettrait au Commissaire de commencer graduellement à entendre les litiges simples au sujet des services de télédistribution.

29. Il s'agirait d'une mesure qui ne serait à notre avis, ni excessive ni injustifiée. Il s'agit d'un problème simple avec une solution simple et les principaux fournisseurs sont déjà membres. Nous ne voyons pas en quoi le fait d'attendre aussi longtemps sert l'intérêt public de quelque façon.

## Conclusion

---

30. La présente consultation nous semble importante en vue de rétablir le plus rapidement possible justice et équilibre, plus particulièrement concernant le petit service de base et sa promotion. Nous espérons que les problèmes à leurs sujets seront réglés le plus rapidement possible pour que l'ensemble des consommateurs puisse profiter des services abordables et souples qui ont fait l'objet de multiples demandes au fil des ans et en faveur desquels le Conseil, pour leur assurer l'accès à de tels services, avait pourtant réglementé.
31. Certains fournisseurs font à notre avis preuve d'un manque évident de volonté de collaborer en vue d'atteindre les objectifs visés par le Conseil. Nous espérons que le Conseil agira en conséquence s'ils ne rectifient pas le tir dans les plus brefs délais.
32. Nous pourrions formuler de nouveaux commentaires au cours de la présente consultation, si le besoin s'impose.

## Annexe : saisies d'écran sur le petit service de base

**Image 1**  
**Prix de la location du boîtier décodeur chez Bell et de son achat**

Commencez avec des chaînes de base et créez votre forfait en y ajoutant des chaînes à la carte et des ajouts populaires.

**Créez votre forfait**  
Créez votre propre forfait en sélectionnant des chaînes et d'autres ajouts à l'unité.

**Nécessaire avec ce forfait**

- Location de l'enregistreur Partout chez vous à 15

**Départ**  
Comprend des chaînes de base.  
Voir les chaînes

Prix courant:  
**24.95\$/mois**  
avec Internet

**Commander**  
Prix en détail

Frais uniques d'installation de 49,95 \$, 15 \$/mois pour la location de l'enregistreur Partout chez vous ou 499 \$ pour l'achat.<sup>2</sup>

## Images 2 et 3 Offre de premier volet de Bell

### Forfaits tout inclus


Le moyen le plus simple de choisir votre programmation et d'en avoir plus pour votre argent.

Avantages :

- ✓ Enregistreur Partout chez vous en location inclus avec un forfait 3 services admissible<sup>2</sup>
- ✓ Économies mensuelles du forfait
- ✓ Prix moyen par chaîne plus avantageux

### Bon

Les chaînes de base habituelles, telles qu'ICI Radio Canada, TVA et V, de même qu'une sélection de chaînes spécialisées populaires.



Voir toutes les chaînes [↻](#)

Prix courant	Prix promotionnel pendant 3 mois*
<b>34</b> ,95\$/mois	<b>27</b> ,95\$/mois

Tous les prix sont en forfait. \*S'applique à des périodes de facturation complètes.<sup>1</sup>

[Commander](#)

Prix en détail [↻](#)

Après avoir cliqué sur «Prix en détail», on constate différents rabais...

Offre et prix : plus d'info

Comprend:	
Bon	38,95 \$ /mois
Crédit associé au Forfait de Bell	-7,00 \$ /mois
Offre promotionnelle Pour les mois 1 à 3	-7,00 \$ /mois
Frais de service numérique	3,00 \$ /mois
<b>Total</b>	<b>27<sup>95</sup> \$ /mois</b>

À partir en date du 28 février 2016. Offert aux nouveaux clients résidentiels Bell Télé du Québec dans certains immeubles résidentiels, là où l'accès et la technologie le permettent. Requiert un abonnement à tout nouveau forfait Bell Internet Fibe ou à un forfait Internet Fibe déjà existant (5, 15 ou 25). Pour certaines offres, le client doit choisir la facturation électronique et créer un profil Mon Bell. Modifiable sans préavis et ne peut être combiné à aucune autre offre. Taxes en sus. D'autres conditions s'appliquent. Toute partie du programme Forfait de Bell peut être modifiée, annulée ou résiliée en tout temps. Bell n'est pas tenue de fournir la réduction du Forfait pendant toute la durée d'un contrat à terme pour des services admissibles, y compris les services admissibles aux réductions; voir [bell.ca/detaisforfait](#). Le forfait télé Départ n'est pas un service Bell admissible.

1. Le prix promotionnel s'appliquera à votre première période de facturation complète de 30 jours et à chaque période de facturation complète par la suite, pour la durée de votre promotion. Votre période de facturation peut ne pas débiter le jour où vous souscrivez à nos services. Le tarif mensuel régulier s'applique donc à aux services rendus avant votre première période de facturation complète de 30 jours ou si Bell met fin aux services pendant une période de facturation de 30 jours. Un rabais est conditionnel à l'abonnement continu aux services de Bell admissibles, au moment où le rabais est appliqué. Des changements à vos services de Bell peuvent entraîner des modifications ou la perte de promotions de rabais. L'admissibilité peut varier.
2. Location à 0 \$ basée sur des frais mensuels de 15 \$ moins un crédit mensuel de 15 \$. Réservé aux nouveaux clients de Bell Télé avec un abonnement continu à trois services admissibles de Bell, voir [bell.ca/forfait](#). Le forfait télé Départ n'est pas un service Bell admissible.  
Location à 7 \$ basée sur des frais mensuels de 15 \$ moins un crédit mensuel de 8 \$. Réservé aux nouveaux clients de Bell Télé avec un abonnement continu à deux services admissibles de Bell incluant Télé et Internet, voir [bell.ca/forfait](#). Le forfait télé Départ n'est pas un service Bell admissible.
3. Des frais uniques d'installation de 49,95 \$ s'appliquent. Comprend l'installation du modem, de l'enregistreur Partout chez vous et jusqu'à 2 récepteurs HD additionnels, voir [bell.ca/installation/fibe](#). Frais d'installation de 50 \$ pour chaque enregistreur additionnel.

Clavardar

**Image 4**  
**Conditions de service de Bell, imposant l'accès à Internet (voir passage en rouge)**

The screenshot shows the Bell website's 'Forfaits' (Plans) section. It features three main plan categories: 'Bon', 'Mieux', and 'Meilleur'. Each plan lists included channels and provides pricing for current and promotional periods. A red box highlights a specific condition of service for the 'Meilleur' plan, which states that internet access is required for the service to be used.

Plan	Description	Prix courant	Prix promotionnel (3 mois*)
Bon	Les chaînes de base habituelles, telles qu'ICI Radio Canada, TVA et V, de même qu'une sélection de chaînes spécialisées populaires.	34,95\$/mois	27,95\$/mois
Mieux	Toutes les chaînes de Bon, ainsi que les chaînes spécialisées les plus populaires.	55,95\$/mois	48,95\$/mois
Meilleur	Toutes les chaînes de Mieux, et presque toutes les chaînes spécialisées que nous offrons.	97,95\$/mois	90,95\$/mois

**Conditions de service (passage en rouge) :**

À jour en date du 28 février, 2016. Offert aux nouveaux clients résidentiels Bell Téléé du Québec dans certains immeubles résidentiels, là où l'accès et la technologie le permettent. Requiert un abonnement à tout nouveau forfait Bell Internet Fibe ou à un forfait Internet Fibe déjà existant (5, 15 ou 25). Pour certaines offres, le client doit choisir la facturation électronique et créer un profil Mon Bell. Modifiable sans préavis et ne peut être combiné à aucune autre offre. Taxes en sus. D'autres conditions s'appliquent.

2. Des frais uniques d'installation de 49,95 \$ s'appliquent. Comprend l'installation du modem, de l'enregistreur Partout chez vous et jusqu'à 2 récepteurs HD additionnels; voir bell.ca/installationtelefibe. Frais d'installation de 50 \$ pour chaque enregistreur additionnel. Le terme de location est mensuel. Si vous louez le récepteur sans interruption pendant 60 mois consécutifs, vous pouvez continuer à l'utiliser sans frais en autant que vous demeurez un client de Bell téléé. Bell demeurera le propriétaire du récepteur. Vous pouvez résilier la location à tout moment si vous retournez le récepteur. Les récepteurs peuvent être neufs ou remis à neuf au choix de Bell.

**Images 5, 6 et 7**  
**Le petit service de base plus bas sur la page**

**Bell** Magasiner Soutien MonBell Rechercher sur bell.ca Connexion / Inscription

Télé Fibe Pourquoi Bell **Forfaits** Récepteurs 4K

Vérifiez si Bell Télé Fibe est offert dans votre secteur. [Vérifier la disponibilité](#)

### Forfaits

Comparez les forfaits Télé

**Forfaits tout inclus**

Le moyen le plus simple de choisir votre programmation et d'en avoir plus pour votre argent.

**Avantages :**

- ✓ Enregistreur Partout chez vous en location inclus avec un forfait 3 services admissible<sup>2</sup>
- ✓ Economies mensuelles du forfait
- ✓ Prix moyen par chaîne plus avantageux

Bon	CHOIX POPULAIRE	Mieux	Meilleur
<p>Les chaînes de base habituelles, telles qu'ICI Radio Canada, TVA et V, de même qu'une sélection de chaînes spécialisées populaires.</p> <p><b>34</b> 95\$/mois</p> <p>Prix promotionnel pendant 3 mois* <b>27</b> 95\$/mois</p>	<p>Toutes les chaînes de Bon, ainsi que les chaînes spécialisées les plus populaires.</p> <p><b>55</b> 95\$/mois</p> <p>Prix promotionnel pendant 3 mois* <b>48</b> 95\$/mois</p>	<p>Toutes les chaînes de Mieux, et presque toutes les chaînes spécialisées que nous offrons.</p> <p><b>97</b> 95\$/mois</p> <p>Prix promotionnel pendant 3 mois* <b>90</b> 95\$/mois</p>	

(On défile)

**Créer votre forfait**

Créez votre propre forfait en sélectionnant des chaînes et d'autres ajouts à l'unité.

**Nécessaire avec ce forfait :**

- Location de l'enregistreur Partout chez vous à 15

<p>Tous les prix sont en forfait. *S'applique à des périodes de facturation complètes.<sup>1</sup></p> <p><b>Commander</b></p> <p>Prix en détail</p>	<p>Tous les prix sont en forfait. *S'applique à des périodes de facturation complètes.<sup>1</sup></p> <p><b>Commander</b></p> <p>Prix en détail</p>	<p>Tous les prix sont en forfait. *S'applique à des périodes de facturation complètes.<sup>1</sup></p> <p><b>Commander</b></p> <p>Prix en détail</p>
--	--	--

Frais uniques d'installation de 49,95 \$<sup>3</sup>. Location de l'enregistreur Partout chez vous incluse avec un forfait 3-services admissible; sinon, 7 \$/mois ou 499 \$ pour l'achat.<sup>2</sup>

**Créer votre forfait**

Commencez avec des chaînes de base et créez votre forfait en y ajoutant des chaînes à la carte et des ajouts populaires.

**Départ**

Comprend des chaînes de base.

**24** 95\$/mois

avec Internet

**Commander**

Prix en détail

Frais uniques d'installation de 49,95 \$. 15 \$/mois pour la location de l'enregistreur Partout chez vous ou 499 \$ pour l'achat.<sup>2</sup>

[Téléchargez la liste complète de chaînes Télé Fibe \(PDF - 101 KB\)](#)

Personnalisez votre forfait avec des chaînes additionnelles.

## Vidéotron

**FORFAITS TÉLÉ**

CRÉEZ FACILEMENT VOTRE FORFAIT IDÉAL AVEC LES CHAÎNES SUR MESURE

La richesse du forfait illico, en plus d'être personnalisée, repose sur ses nombreuses chaînes sur demande et multicanale.

D'une part, les chaînes sur demande offrent plusieurs émissions que vous pouvez regarder au moment qui vous convient. D'autre part, vous pouvez regarder les chaînes multicanale, en ligne ou sur votre tablette via illico tv, et même sur votre mobile grâce à illico mobile!

Créez facilement votre forfait Sur Mesure | Forfaits de base HD et Sur Mesure | Thématique

**CHOISISSEZ VOTRE FORFAIT ET AJOUTEZ-Y LES CHAÎNES QUE VOUS VOLEZ!**  
LES FORFAITS SUR MESURE INCLUENT LA BASE, LES CHAÎNES MUSICALES ET VOS CHAÎNES AU CHOIX.

SUR MESURE 5	SUR MESURE 10	SUR MESURE 20	SUR MESURE 30
5 CHAÎNES AU CHOIX	10 CHAÎNES AU CHOIX	20 CHAÎNES AU CHOIX	30 CHAÎNES AU CHOIX
41.00 \$ /mois*	50.00 \$ /mois*	56.00 \$ /mois*	59.00 \$ /mois*
TERMINAL HD EN LOCATION 6.99 \$ /mois*	TERMINAL HD À RABAIS	ENREGISTREUR HD MULTITÊTE À RABAIS	ELICO 4K ULTRA-HD À RABAIS
EN SAVOIR PLUS	EN SAVOIR PLUS	EN SAVOIR PLUS	EN SAVOIR PLUS

Verifiez la disponibilité du service | Orde des canaux

Trouvez ici des outils qui vous aident à déterminer vos besoins et à choisir le meilleur produit.

(On défile)

RIEN NE SE COMPARE À L'INFINIMENT MIEUX. | DÉCOUVREZ POUR QUOI CHOISIR VIDÉOTRON

5 CHAÎNES AU CHOIX	10 CHAÎNES AU CHOIX	20 CHAÎNES AU CHOIX	30 CHAÎNES AU CHOIX
41.00 \$ /mois*	50.00 \$ /mois*	56.00 \$ /mois*	59.00 \$ /mois*
TERMINAL HD EN LOCATION 6.99 \$ /mois*	TERMINAL HD À RABAIS	ENREGISTREUR HD MULTITÊTE À RABAIS	ELICO 4K ULTRA-HD À RABAIS
EN SAVOIR PLUS	EN SAVOIR PLUS	EN SAVOIR PLUS	EN SAVOIR PLUS

FAITES VOTRE CHOIX PARMI UNE SÉLECTION DE PLUS DE 30 CHAÎNES | FAITES VOTRE CHOIX PARMI UNE SÉLECTION DE PLUS DE 130 CHAÎNES

CONSULTEZ LES DÉTAILS DES FORFAITS POUR OBTENIR LA LISTE COMPLÈTE DES CHAÎNES OFFERTES.

TOUS LES FORFAITS SUR MESURE INCLUENT :  
DES CHAÎNES MUSICALES, DES CHAÎNES RADIO ET LA TÉLÉ SUR TOUTS VOS ÉCRANS | LA POSSIBILITÉ DE CHANGER VOS CHAÎNES QUAND VOUS LE VOLEZ

LA BASE À 25 \$ /MOIS | TERMINAL HD EN LOCATION 6.99 \$ /mois\* | EN SAVOIR PLUS

**VOUS ÊTES PRÊT À VOUS ABONNER OU VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE? PARLEZ À UN CONSEILLER!**

ENTREZ VOTRE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE, ET UN CONSEILLER VOUS CONTACTERA DANS LES PROCHAINES SECONDES.

Ex. : 514-555-5555

Verifiez la disponibilité du service | Orde des canaux

Accueil > Télévision > Trouvez le forfait télé parfait pour vous!

Tous les forfaits incluent les [Chaînes de base](#)

### Nous proposons

Choisissez un de nos Forfaits Prêt-à-Regarder offrant les meilleures chaînes. Optez pour la valeur.

---

**Mix Parfait**

Notre forfait vedette, obtenez le meilleur rapport qualité-prix.

Une vaste sélection de chaînes populaires pour tous les goûts. Inclus les chaînes:

**+ de 40 chaînes**  
Incl. 25 chaînes de base

**28,00 \$ /mois**

pour 3 mois  
[Découvez en sus.](#)

[Commander](#)

### Vous choisissez

Personnalisez votre Forfait Mix-à-Choix en sélectionnant 10, 15, 20 ou 30 chaînes. Optez pour la flexibilité!

---

**Mon Mix 10**

À partir de **36,00 \$ /mois**

Votre sélection de 10 chaînes + 25 chaînes de base

[Voir détails](#)

[Commander](#)

---

**Mon Mix 15**

À partir de **28,00 \$ /mois**

Votre sélection de 15 chaînes + 25 chaînes de base

[Voir détails](#)

[Commander](#)

Les services de Cogeco sont disponibles à cette adresse

2402 Rue St-Charles  
Val-David, J0T 2N0  
Client(e) de Cogeco : Non

[Modifier mes informations](#)

**1-866-921-5792**

[Créer mon forfait](#)

[Trouver un détaillant](#)

---

**Déjà client?**

- Ajouter ou modifier des services
- Vous déménagez
- Besoin d'aide
- Le Guide Télé
- Quoi de neuf?

(On défile)

**Mix Ultime**

Notre forfait tout-inclus pour les amoureux de télé!

Toutes les chaînes déjà incluses dans le forfait Mix Parfait, et beaucoup plus encore! Pour en avoir plein la vue et ne rien manquer de vos séries et de vos films préférés. Inclut les chaînes:

**+ de 50 chaînes**  
Incl. 25 chaînes de base

**47,00 \$ /mois**

pour 3 mois  
[Découvez en sus.](#)

[Commander](#)

**Mon Mix 20**

À partir de **28,00 \$ /mois**

Votre sélection de 20 chaînes + 25 chaînes de base

[Voir détails](#)

[Commander](#)

---

**Mon Mix 30**

À partir de **28,00 \$ /mois**

Votre sélection de 30 chaînes + 25 chaînes de base

[Voir détails](#)

[Commander](#)

**Quoi de neuf?**

- Décodeurs et enregistreurs numériques personnels
- Votre facture en ligne

---

**Méfiez-vous des courriels non sollicités!**

Un courriel vous demande de l'information personnelle ou sur votre compte? Ce n'est pas Cogeco.

[En savoir plus sur l'arnaque](#)

**Chaînes de base**

Chaînes en prérequis dans tous les forfaits, incluant les chaînes locales et régionales, communautaires, informatives et d'intérêt public.

25 chaînes

[Voir détails](#)

**25,00 \$ /mois**

[Découvez en sus.](#)

[Commander](#)



**Image 8**  
**Le petit service de base en pâle, à droite**

**Telus**

Créez un forfait télé à votre mesure!

Quelques clics suffisent pour créer un forfait Télé OPTIK qui répond à vos besoins. Allez-y, vous pourrez ensuite conserver votre sélection!

Décodeur HD inclus avec tous nos forfaits

Forfaits sur mesure

Forfaits thématiques

Forfaits de base

Base numérique +	Base numérique +	Base numérique +	Base numérique +	Base numérique +	Forfaits de base
15	20	25	35	50	Base numérique ou Base limitée
chaînes au choix	chaînes au choix	chaînes au choix	chaînes au choix	chaînes au choix	
46,95 \$/mois <sup>1</sup>	50,95 \$/mois <sup>2</sup>	55,95 \$/mois <sup>3</sup>	61,95 \$/mois <sup>4</sup>	67,95 \$/mois <sup>5</sup>	

Commentaire

\*\*\* Fin de document \*\*\*